

BTS Domotique



INFORMATIQUE

Vous aimez l'informatique, l'électronique et la communication ? La domotique – organisation des systèmes automatisés du cadre de vie – vous permettra de conjuguer toutes ces compétences en devenant domoticien, un métier à l'avenir prometteur.

Le diplôme

Le candidat est présenté à l'examen d'Etat BTS Domotique à l'issue de la session. Il reçoit, en outre, le certificat de formation professionnelle de la CCI de Versailles Val-d'Oise/Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil, s'il a obtenu des résultats satisfaisants pendant les deux années de formation et s'il a passé avec succès les épreuves du BTS Domotique.

Les objectifs de la formation

Acquérir une :

- Culture technologique dans les domaines électronique, informatique, électrotechnique, énergie et en thermique nécessaire à leurs applications dans le logement et l'immeuble de bureau
- Capacité à communiquer avec la clientèle et à la conseiller dans la définition des besoins
- Capacité à diriger une équipe
- Aptitude à concevoir et à manager un projet d'automatisation des installations dans l'habitat ou le bureau

Outre le bâtiment (construction, aménagement, rénovation, maintenance), elle concerne également toutes les entreprises de fabrication et d'installation de matériel de domotique et les fabricants de composants pour la domotique.

Contact

Secrétariat pédagogique
Tél : 01 30 48 80 00
ifadelorozoy@versailles.cci.fr

IFA Robert Delorozoy

7, avenue des Trois Peuples
Montigny-le-Bretonneux
78067 St-Quentin-en-Yvelines
Cedex
Tél : 01 30 48 80 00
www.ifa.delorozoy.fr

Perspectives professionnelles

- Technicien supérieur en domotique
- Domoticien
- Technico-commercial
- Chef de projet équipements

Secteurs d'activité

La domotique comprend tous les systèmes automatiques des bâtiments dans les fonctions : éclairage, énergie, alarmes, climatisation, surveillance et contrôle d'accès, téléphone, chauffage...

Nos partenaires

Des PME-PMI et de grands groupes des secteurs de la domotique et de l'immobilier soutiennent nos actions de formation en engageant nos jeunes apprentis.

Déroulement de la formation

La préparation au diplôme se déroule sur 2 ans, sur le mode alternance école-entreprise :

- 1 semaine à l'IFA (soit 1 560 heures de cours sur 2 ans)
- 1 semaine en entreprise

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.



Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour un contrat de professionnalisation ou autre action de professionnalisation.
- Détenir un permis de travail pour les candidats étrangers
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Modalités d'inscription

La sélection s'effectue sur dossier et entretien de motivation.

Pré-requis

Etre titulaire du Bac : STI spécialités génie électrotechnique, génie énergétique ou génie électronique, du Bac S-SI ou du Bac pro ELEEC.

Programme de la formation

- Enseignement général :
- Mathématiques
 - Physique – Chimie
 - Expression française
 - Anglais technique et commercial

Enseignement professionnel :

- Etude et conception des systèmes
- Mise en œuvre des systèmes
- Négociation et techniques commerciales

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Conseil à la clientèle et suivi produits
- Etude et mise en place de systèmes et de services
- Conception et proposition de solutions
- Vente et entretien de produits

Poursuite d'études envisageables

- Ecoles d'ingénieurs
- Licence pro : technico-commerciale, sciences et technologie électricité, électronique, sécurité, télésurveillance, énergies renouvelables
- IUP : MPI (Master Ingénierie et management des services)

Tout sur les écoles de la CCIV

www.ecoles.versailles.cci.fr